

Le premier pôle plaisance de France

Des atouts à valoriser

De ce territoire qui a toujours vécu en intime relation avec la mer, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole en porte l'ancrage, en dynamise les atouts. Riche de ses 7 communes littorales, ses 2 communes lacustres, ses 24 ports de plaisance pour 8.600 anneaux, et ses 125 km de côtes magnifiques, elle est aujourd'hui le premier port de France et de Méditerranée. Des racines et des potentialités qui rendent l'établissement intercommunal « naturellement » sensible au devenir et à la protection de son espace maritime.

Le cap est donné : constituer avec ses acteurs le premier pôle de plaisance euroméditerranéen. C'est dans cette perspective que la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole réaménage et réorganise ses 24 ports, lieux d'ouverture sur l'ensemble de son territoire. C'est dans cette optique qu'elle s'est engagée, de La Ciotat à Sausset-les-Pins, dans le développement des activités liées à la mer, au nautisme, et à la plaisance lui permettant d'accueillir chaque année de nombreuses compétitions.

La dynamique impulsée au travers de projets majeurs¹ a pour objectif une meilleure qualité de services rendus aux usagers et s'inscrit dans une logique de développement durable du Pôle Plaisance alliant attractivité économique/touristique et maintien d'une plaisance populaire.

Car c'est bien la même volonté des 18 communes membres du territoire communautaire d'agir et de construire ensemble un espace partagé qui permettra aussi à Marseille Provence Métropole de tenir toute sa place dans le domaine de la plaisance.

Le nautisme et la plaisance à MPM en quelques chiffres

- **250** manifestations nautiques chaque année, dont **150** régates
- **80 %** des plaisanciers habitent sur le territoire de MPM
- **70 %** des bateaux font moins de 8 m
- **500** entreprises issues de la filière nautique (**3.500** employés) avec une prédominance de petites structures (**70 %** ont moins de 2 salariés)
- **200** associations ou clubs nautiques (une **cinquantaine** dispose d'un contrat d'occupation du domaine public consenti par MPM)
- Un salon nautique placé au **4^e** rang des salons nationaux (**45.000** visiteurs)
- **8.600** anneaux gérés par **6** capitaineries répartis sur **24** ports de plaisance

¹ Nouvelle capitainerie du Vieux-Port de Marseille, extension du port du Frioul, requalification de l'Anse du Pharo... (cf. partie projets en cours)

Le premier pôle plaisance de France

Les commissions thématiques paritaires

La réforme des modes de gouvernance des ports de plaisance de MPM a abouti à l'élaboration d'une charte de progrès associant tous les acteurs du nautisme². Votée à l'unanimité des élus de MPM le 8 février 2008, elle fixe les objectifs partagés de progrès des ports de plaisance du territoire communautaire. Cette Charte, délibérément opérationnelle, constitue un référentiel commun précisant les engagements des signataires. Elle crée ainsi les conditions de l'évaluation de sa mise en œuvre et de ses résultats et formalise un projet qui agit sur plusieurs leviers :

- le respect de l'identité de chaque port et leur mise en cohérence au sein de MPM,
- le développement de l'accueil des plaisanciers et la préservation du patrimoine environnemental et culturel,
- le maintien d'une plaisance populaire en phase avec la nécessaire attractivité économique et touristique.

Dans ce cadre, le principe de la création de 4 commissions thématiques paritaires et la désignation de leurs représentants a été approuvé par délibération du Conseil communautaire le 11 mai 2009. Ces commissions ont vocation à établir plus de transparence et de mieux associer les représentants des usagers aux décisions qui les concernent dans les domaines de l'attribution de places, des travaux, du règlement de police des ports et de l'événementiel :

▪ Commission consultative d'attribution des places

Cette commission permet de clarifier les règles d'accès (transfert d'usage, modalités de fonctionnement des listes d'attente) et donne un avis sur l'attribution des places sous le contrôle de la Communauté urbaine. Sa composition reflète à la fois la volonté de MPM de conserver à la plaisance marseillaise son caractère populaire et traditionnel et d'associer à la gestion des emplacements représentants des usagers, professionnels, délégataires des services de l'Etat, clubs et associations nautiques, qui contribuent à l'animation et au développement des ports.

Un règlement d'attribution est en cours.

▪ Commission travaux

Sous contrôle de la Communauté urbaine, cette commission est destinée à harmoniser le programme de mise aux normes des ports ainsi que le programme de travaux annuels. Cette commission a un lien direct avec la politique tarifaire.

▪ Commission gestion et police du plan d'eau

L'objectif est d'harmoniser le règlement de police des ports résultant des arrêtés municipaux pris par les maires des différentes communes alors que la gestion des ports a été transférée à la Communauté urbaine.

Un projet de réglementation est en cours de validation.

▪ Commission animations et événementiel

Son but est d'associer les différents acteurs et de coordonner les nombreuses manifestations se déroulant dans les ports de plaisance du territoire de Marseille Provence Métropole.

² Usagers, associations, professionnels, fonctionnaires des capitaineries, etc.

Le premier pôle plaisance de France

Les projets en cours

Vieux-Port de Marseille

- **Semi-piétonisation du Vieux-Port**

Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole, maître d'ouvrage du Projet d'aménagement urbain du centre ville de Marseille incluant la semi- piétonnisation du Vieux-Port, a désigné le mercredi 17 novembre 2010 le lauréat du concours international de maîtrise d'œuvre. Il s'agit du groupement : Michel Desvigne Paysagiste / Foster + Partners / Tangram Architectes / Ingerop.

(cf. dossier de presse spécifique sur le site internet de MPM : www.marseille-provence.fr)

- **Nouvelle Capitainerie**

Restructuration et renforcement des équipements d'accueil et des équipements fonctionnels du Vieux-Port de Marseille : installation de la **Capitainerie aux Consignes Sanitaires**.

Echéance : **printemps 2011**

- **Requalification de l'Anse du Pharo**

(AMO³ en cours)

La Communauté urbaine souhaite voir se réaliser sur ce site emblématique du Vieux-Port de Marseille un projet d'une haute teneur environnementale et esthétique. Ce projet devrait porter sur les activités logistiques dévolues au nautisme : chantier naval, aire de carénage. Le projet pourra également associer certaines activités annexes telles que la mécanique marine, l'accastillage, l'hébergement des équipages, les voileries...

Les bâtiments et hangars bâtis sur les terre-pleins pourront être conservés ou détruits selon les projets qui seront proposés par les aménageurs, qui auront également à charge la réalisation éventuelle d'ouvrages de protection maritime et de pontons d'amarrage.

L'appel à projet devrait être lancé en mars 2011.

³ Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Les projets en cours

Pointe Rouge

Deuxième phase de la requalification de l'espace voile légère avec travaux de VRD (voierie, réseaux, divers) et installation de bungalows.

Coût estimatif : 450 000 €.
Echéance : 2^e trimestre 2011

Quant aux travaux de sécurisation de la grande digue de l'espace voile légère, ils ont été réalisés.

Travaux de mise aux normes de la station d'avitaillement

Coût estimatif : 340 000 €
Début des travaux : février 2011

Frioul

Doublement des capacités de port Frioul actuel par 600 nouvelles places avec digue de protection du plan d'eau et consolidation la digue Est actuelle

L'AMO a été attribuée le 24 février 2010.

Coût estimatif des travaux : 20 millions d'€

Création d'une gare maritime au Frioul.

Le débarcadère au Frioul constitue le point faible de la desserte actuelle. Pour tenter de desserrer cette contrainte le projet élaboré a pour principe de gagner de l'espace sur le plan d'eau en créant un ponton et en séparant les flux d'entrée / sortie. L'espace d'attente, d'une capacité 450 passagers, ombragé et protégé du vent pour les visiteurs, est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Coût des travaux : 1 400 000 €
Echéance : Printemps 2011

La Ciotat

Etude en cours pour le **renforcement de l'ouvrage de protection du port Bérrouard.**

Coût estimé des travaux : 300 000 €

Les projets en cours

Ports propres

Sur la période 2009-2010, Marseille Provence Métropole a engagé un ensemble de travaux pour rendre ses ports plus propres. La préservation de l'environnement et la maîtrise de l'énergie sont au centre de ce programme. En plus de l'amélioration des équipements portuaires de tous les ports et tout au long de l'année, citons parmi les actions spécifiques à la démarche « Ports Propres » :

- La mise aux normes d'aires de carénage et de stations d'avitaillement à la Pointe-Rouge à Marseille (2^e semestre 2010),
- L'installation de déchetteries à Carry, Sausset, La Ciotat et la Pointe-Rouge,
- L'installation de sanitaires au Grand Méjean et au Frioul (2^e semestre 2010),
- L'achat de barrages flottants dans tous les ports.

Après avoir effectué un audit de ses 24 ports fin 2004, la Communauté urbaine a établi en novembre 2006 un programme pluriannuel d'investissements pour l'amélioration de la qualité environnementale des ports, qui a lui permis d'être éligible à la démarche « Ports propre ».

Le Conseil de Communauté a arrêté le programme de travaux à hauteur de 8,5 M€, répartis sur 7 ans. Les objectifs opérationnels sont ciblés sur l'environnement, l'équipement et la sécurité des ports. Par délibération du 22 décembre 2005, le Conseil de Communauté a autorisé son Président à demander les subventions, selon des modalités d'intervention définies dans le cadre de l'opération « ports propres », auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, l'Etat, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et l'Ademe.

MPM et le nautisme

Les Nauticales 2011

MPM organisateur principal

Chaque année depuis 2003, la Communauté urbaine est l'organisateur principal du Salon nautique Marseille Provence Métropole, « Les Nauticales », qui se tient à La Ciotat. La 9^e édition se déroulera du 12 au 20 mars 2011.

Premier salon à flot de la saison, le salon Marseille Provence Métropole permet aux visiteurs d'essayer pour la première fois les bateaux qu'ils ont vus au salon nautique de Paris. Fort de ces 200 exposants représentant les grands constructeurs européens, d'un site exceptionnel de 25.000 m² et des 600 bateaux présentés à terre ou à flot, ce grand rendez-vous économique accueille en moyenne 45 000 visiteurs durant 9 jours.

Depuis sa création, le Salon nautique Marseille Provence Métropole monte incontestablement en puissance : superficie à terre et à flot sans cesse accrue, accueil de bateaux toujours plus grands et de constructeurs de prestige, nombre croissant de visiteurs, espaces d'exposition plus vastes, augmentation des animations et activités proposées au public.

MPM au salon nautique

La Communauté urbaine s'exposera sur un stand et organisera quotidiennement des animations pour faire partager la passion du nautisme : présence de grands navigateurs, journées thématiques, conférences et débats...

Le salon nautique en chiffres

40 ha d'exposition
200 exposants
200 bateaux exposés à flot
400 bateaux exposés à terre
45.000 visiteurs



MPM et le nautisme

La saison nautique 2010

Chaque année, le pôle de plaisance de Marseille Provence Métropole accueil en moyenne 250 manifestations nautiques. La Communauté urbaine tient tout particulièrement à entretenir et développer le dynamisme de son site. Parmi les manifestations de la saison 2010 :

Audi Medcup 2010 : Marseille accueille l'élite du sport nautique

L'édition 2009 de l'Audi Medcup, le plus prestigieux circuit international de régates, a fait escale à Marseille du 15 au 20 juin 2010. Cet événement sportif de haut niveau, réservé aux monocoques de la classe TP52 et CG42, s'est déroulé tout l'été dans le Sud de l'Europe (Espagne, France, Portugal et Sardaigne), sur cinq sites offrant des plans d'eau idéaux pour cette compétition, dont Marseille. Les 20 bateaux participant à cette deuxième étape de la compétition ont été amarrés au Vieux-Port : de magnifiques navires conçus par des armateurs et des designers passionnés, offerts au regard des promeneurs... Parmi les équipes présentes, quelques régatiers d'origine marseillaise ont opéré un « retour au bercail » : Thierry Peponnet et Dimitri Deruelle ont ainsi confirmé le lien indéfectible existant entre Marseille et l'univers maritime... Le Village de l'Audi Medcup, logiquement installé à proximité des bateaux, a permis au public de côtoyer les sportifs et partager leur univers, tout en assistant aux diverses animations organisées parallèlement à la régates : jeux, projection de films, expositions...

Les Voiles du Vieux-Port

La 8^e édition des Voiles du Vieux-Port a, une fois de plus, été l'occasion de réunir une flotte prestigieuse internationale dans le port emblématique de Marseille. Du 17 au 20 juin 2010, plus de 30 voiliers de tradition ont régatés dans la rade de la cité phocéenne. Le comité d'organisation réunit des représentants de tous les grands clubs marseillais. Rassemblés à Marseille, ces navires chargés d'histoire sont le fruit du savoir-faire et de la passion des constructeurs et des équipages. Etaient au rendez-vous yachts « d'Epoque », « Classique » et yachts « Spirit of Tradition » construits entre le 19^e et le 20^e siècle : une vision éblouissante de cuivres, mâts et ponts d'une autre époque : Cette flotte a fait revivre, durant quelques jours, les ballets nautiques que les voiliers effectuaient dans le port au cours du siècle des Lumières.

Tour de France à la Voile

Du 23 au 25 juillet 2010, le Vieux-Port de Marseille a été le cadre privilégié de l'avant-dernière étape du Tour de France à la Voile. Pour cette 32^e édition, ce sont donc 800 coureurs et leurs équipes qui ont été accueillis par une véritable marée humaine sur les quais de la cité phocéenne. Une étape extrêmement chaleureuse et amplement méritée pour ces sportifs qui venaient de parcourir plus de 900 milles le long des côtes françaises.

... La saison nautique 2010

Match Race France

Première épreuve des 10 étapes du World Match Racing Tour, le cadre prestigieux de la rade de Marseille a été le théâtre de cette épreuve décisive pour le restant de la saison, accueillant du 7 au 11 avril 2010 les deux groupes de 6 équipages y participant.

A cette occasion le village et un écran géant étaient installés à l'Escale Borély.

La Route des Iles

Cette année encore, la Route des Iles a été l'étape finale du Championnat de France des Equipages. Du 4 au 12 septembre 2010, une vingtaine d'équipages se sont disputés âprement le titre de Champion de France, certains venant même de très loin, attirés par le désir de se confronter au meilleurs équipage français. L'Espace Mistral à l'Estaque a accueilli le Village officiel qui a proposé de nombreuses animations gratuites : embarquement pour assister aux régates (dans le cadre de l'opération « Régates en vue »), initiation à la voile pour les enfants...

Et aussi...

Plusieurs régates se sont également déroulées à Marseille, en partenariat avec MPM, telles que la 45^e édition de la Semaine Nautique Internationale de la Méditerranée, qui regroupe 150 bateaux, la Proyachting Race, événement nautique et économique, la Juris'Cup, 1^{ère} régates corporative de France...

A noter également l'opération « Calanques Propres », action menée dans le cadre de la protection de l'environnement et du nettoyage du milieu marin.

Les escales des navires « hors-norme »

Le Vieux-Port de Marseille a accueilli cette année plusieurs navires prestigieux :

- Gitana XIII, maxi-catamaran armé par le Baron Benjamin de Rothschild,
- Moonbeam IV, l'un des rares cotres auriques classiques entièrement d'origine,
- le chasseur de mine LYRE, navire de la marine nationale,
- le Ponant, de la Compagnie des Iles du Ponant (88m x 12m).

MPM et le pôle mer PACA

Le pôle MER PACA au salon nautique de Paris sur le stand de MPM

Mardi 7 décembre de 10h à 11h : Conférence économique organisée avec le Pôle Mer PACA sur la thématique Ports du Futur et aménagement du littoral.

Le pôle Mer Paca est un pôle de compétitivité bi-régional PACA et Bretagne qui regroupe près de 250 acteurs innovants dans les secteurs de la sécurité maritime et le développement durable présents sur les territoires PACA, Languedoc Roussillon, Corse et DOM TOM.

Les acteurs concernés sur le territoire de MPM sont :

- Centre d'Océanologie de Marseille, Centrale Marseille, INPP, IRPHE, Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique...) pour les compétences académiques
- Cybernetix, Comex, Moteurs Baudoin, Contrôle Mesure Régulation, Principia, Navyclean, le Port Autonome de Marseille... pour les compétences industrielles.

La mission principale du pôle de compétitivité Mer PACA est de générer des projets de R&D collaboratifs entre industriels et laboratoires de recherche. Depuis sa création, sur 92 projets labellisés, 61 ont été financés ce qui représente un budget de 231 millions d'euros.

Parce que c'est aujourd'hui un facteur clé de la compétitivité pour les entreprises, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole fait du soutien à l'innovation scientifique et technologique, une des priorités de sa stratégie de développement économique. C'est dans ce cadre qu'elle s'implique dans le pôle de compétitivité mer PACA, ce qui se traduit notamment par le soutien financier:

- **de la structure de gouvernance** du pôle à hauteur de **25 000 €** par an depuis 5 ans qui permet au pôle de compétitivité de développer ses actions de montage de projets de Recherche et Développement, de prospection, d'animation et de structuration de la filière...
- **de projets de Recherche et Développement,**
- **et logistique pour des actions de promotion et d'animation.**

La Communauté urbaine MPM a octroyé des subventions à des entreprises du pôle Mer qui sont impliquées dans un projet de R&D et qui sont présentes sur le territoire de MPM :

- Entreprise Moteurs Baudoin (Cassis) financée à hauteur de 40 000 euros - Impliquée dans le projet BMCI : Développement d'un système d'amélioration de la sécurité des petits navires de pêche (stabilité dynamique).
- Entreprise Principia (La Ciotat) financée à hauteur de 40 000 euros - Impliquée dans le projet SOS STABILITE : Développement d'un système de maintenance des navires (moyens de surveillance et de veille sur l'état des navires).



- Entreprise Contrôle Mesure Régulation (Marseille) financée à hauteur de 60 000 euros et Entreprise Compagnie Maritime de Navigation (CMN) financée à hauteur de 30 000 euros - Impliquées dans le projet AIRCLAIR : Système pour la réduction de la consommation des moteurs marins à injection électronique, et de leurs émissions polluantes
- Entreprise ERG Environnement (Marseille) financée à hauteur de 20 000 euros - Impliquée dans le projet SEDIMATERIAUX MEDOC : gestion et de valorisation des sédiments marins "non-immérgeables" en mer et ayant subi un traitement et/ou une mise en situation de valorisation à terre, à travers la réalisation d'ouvrages prototypes de génie civil d'échelle 1 contrôlés.





